



RÉGION ACADÉMIQUE GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pôle Educatif et Pédagogique

Affaire suivie par :

Carlos CRUZ

DRAAC

Tél : 0590 47 82 18

Mél : carlos.cruz@ac-guadeloupe.fr

Alain GUILLAUME

IA-IPR SVT

Mel : alain.guillaume@ac-guadeloupe.fr

CGZ/CC/AG/NM

N.005/2022-2023

Parc d'activités la Providence

ZAC de Dothémare BP 480

97183 Les Abymes Cedex

Les Abymes, le mardi 4 octobre 2022

La rectrice de région académique

Rectrice d'académie

Chancelière des Universités

Directrice Académique des Services de

L'Éducation Nationale

A

Mmes et Messieurs les Provoiseurs,

Mesdames et Messieurs les enseignants

Objet : organisation des Olympiades Académiques de biologie 2023 pour les classes de première et terminale de série générale ainsi que les séries technologiques STL et ST2S de l'Académie de Guadeloupe.

Lancé en 2019 par l'académie de Toulouse, ce concours s'adresse aux lycéens de première et de terminale de la série générale, aux élèves des séries technologiques STL et ST2S de l'enseignement public et privé sous contrat ainsi qu'aux élèves des lycées agricoles.

Il a pour objectifs de développer le goût des sciences chez les lycéens, de préparer à l'épreuve orale terminale du baccalauréat, de souligner le lien étroit entre la biologie et l'éventail des métiers qui lui sont associés.

1 - Nature du concours :

L'épreuve se déroule sous la forme de projets expérimentaux collaboratifs. Des groupes de 2 à 4 élèves doivent mettre en place un projet de recherche en lien avec la thématique au choix, « **La communication dans le monde vivant** » (reconduction du thème de l'année dernière) ou « **L'eau et le vivant** » (thème de cette année).

Le projet élaboré par les élèves doit comporter au minimum une mise en œuvre expérimentale.

A la fin de leur projet de recherche, les élèves réalisent une présentation vidéo de leur projet (5 minutes maximum) qui devra inclure leurs expérimentations ainsi qu'un abstract de 15 lignes.

2- Inscriptions des candidats :

La liste des candidats recensés par les professeurs de SVT est établie par le référent Olympiades sous la responsabilité du chef d'établissement, dans chaque lycée public ou privé sous contrat de l'académie.

Cette liste sera close au plus tard le jeudi 24 novembre 2022, date de clôture des inscriptions.

Elle est conservée par le chef d'établissement et transmise par le référent Olympiades au moyen de la **fiche d'inscription jointe** uniquement au format numérique, au plus tard le **24 novembre 2022** à l'adresse suivante : eric.allain@ac-guadeloupe.fr

3 - Déroulement de l'épreuve :

Elle commence chaque année dès le mois d'octobre et se termine début mars.

Une première sélection est réalisée au sein de l'établissement selon ses propres modalités déterminées avec le référent Olympiades. Ainsi un jury comportant obligatoirement plusieurs membres de l'équipe pédagogique et des élèves doit être créé par le référent des Olympiades de l'établissement.

Ce jury élit les **le meilleur projet mi-février**.

La vidéo et l'abstract du groupe seront transmis par le référent Olympiades au **plus tard le jeudi 02 mars 2023** à l'adresse suivante : eric.allain@ac-guadeloupe.fr

La finale académique se déroulera le **mercredi 08 mars** : les élèves soutiendront en visioconférence leur projet selon le planning transmis : chaque vidéo est présentée au jury et les élèves devront répondre à une série de questions en lien durant approximativement 10 minutes.

Le(s) meilleur(s) projet(s) académique(s) sera (seront) invité(s) à la finale nationale en avril 2023. Comme pour la finale académique, chaque vidéo est présentée à un (ou plusieurs) jury(s) et les élèves doivent répondre à une série de questions en lien avec leur projet durant approximativement 10 minutes.

4- Transmission des résultats, palmarès :

Le jury académique composé de professeurs de SVT, de scientifiques et d'universitaires, sous la présidence de l'inspection pédagogique de SVT, établira le palmarès académique 2023.

Le palmarès 2023 sera transmis par le jury des Olympiades de Biologie aux participants, aux différents établissements de l'académie et à la DRAAC.

Les modalités de remise des prix au niveau académique seront précisées ultérieurement.

La remise des prix du concours national aura lieu en **mai 2023**.

Les modalités seront précisées ultérieurement.

J'invite les chefs d'établissement à bien vouloir relayer cette information auprès des enseignants et de leurs élèves.

J'invite les enseignants à s'engager dans ce concours pour que cette 1^{ère} participation de l'académie de la Guadeloupe soit une réussite.

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général d'Académie
Dominique BERGOPSOM

